



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 19/10/2017

## **NOUVEAU** L'application mobile qui libère les indépendants de l'ubérisation

La plateforme de services Komunn permet à chaque travailleur indépendant de fixer lui-même ses prix, de travailler sans contrainte, et ne prend qu'une commission de 5%, soit 3 à 5 fois moins que le reste du marché.

Komunn est la première place de marché pour tous les métiers de service. Plateforme de mise en relation ouverte aux 2,8 millions d'indépendants en France, Komunn permet de commander n'importe quel service depuis son mobile : montage de meuble, ménage, tonte de la pelouse, photos de mariage, massage, cours à domicile, lavage auto, VTC, aide scolaire, manucure, yoga, 'petsitting', chef à domicile, DJ, élaboration de logo, retouches, assistance à la déclaration de revenus, coursier, traduction, etc.

*"Nous voulons rendre leur liberté et leur prospérité aux travailleurs indépendants, résume Stéphane Claret, cofondateur de Komunn. Nombre de plateformes et d'applications mobiles existent déjà, mais elles sont spécialisées sur un segment ou un autre et, surtout, prélèvent des commissions qui étouffent les indépendants. Komunn simplifie la mise en relation entre les indépendants et les entreprises ou particuliers qui souhaitent employer leurs services, en permettant une juste rémunération."*

Les plateformes de service à la demande actuelles imposent des prix bas tout en prélevant généralement des commissions de 15 à 30%. Même après des journées de travail à rallonge, les indépendants peinent à trouver une rentabilité. En permettant à chaque indépendant de fixer lui-même ses prix et de travailler quand et comme il le souhaite, Komunn rend aux indépendants ce qui fait l'essence même de leur statut : la liberté. Surtout, en fixant une commission à 5%, Komunn redonne aux indépendants une véritable chance de prospérer.

Komunn

52, av. du Mal de Lattre de Tassigny 8100 Albi - France | [www.komunn.com](http://www.komunn.com) | [contact@komunn.com](mailto:contact@komunn.com) | +33 970 448 571  
s.a.r.l. au capital social de 4.000 euros | 829 267 624 RCS Albi | TVA FR 40 829267624 | D-U-N-S 269 548 493

1/2



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis le 13 octobre, les indépendants de tous métiers de services peuvent se préinscrire en vue de l'ouverture publique de Komunn en novembre.

Les fondateurs de Komunn, Stéphane Claret (@stephaneclaret) et Cyril Desmoinaux (@cyrildesmoinaux) sont amis depuis 30 ans et avaient déjà créé leur première startup ensemble. Ils partagent une même vision d'un entrepreneuriat individuel libéré et responsable.

### Informations pratiques

Nom de la place de marché : Komunn.

Site Internet : <http://komunn.com>

Modèle économique : 5% de commission sur les ventes.

App dispo sur iOS. Version Android prévue pour Noël.

Préouverture pour inscription des indépendants : depuis le 13/10/2017.

Ouverture au public : prévue pour novembre 2017.

Société 100% française (basée à Albi, Tarn).

Visuels disponibles ici : <https://goo.gl/Ke7Ecx>

### Contact

Stéphane Claret : +33 970 448 571 | [stephane@komunn.com](mailto:stephane@komunn.com) | @stephaneclaret

#### Komunn

52, av. du Mal de Lattre de Tassigny 8100 Albi - France | [www.komunn.com](http://www.komunn.com) | [contact@komunn.com](mailto:contact@komunn.com) | +33 970 448 571  
s.a.r.l. au capital social de 4.000 euros | 829 267 624 RCS Albi | TVA FR 40 829267624 | D-U-N-S 269 548 493